Extrait du CGT ARLES

https://cgtarles.fr/spip.php?article146

La restauration collective arlésienne bientôt publique ?!

- SYNDICATS - Territoriaux Arles -

Date de mise en ligne : lundi 19 septembre 2011

Copyright © CGT ARLES - Tous droits réservés

Position de la CGT au Comité Technique Paritaire et à la Commission Consultative des Services Publics Locaux en Mairie d'Arles

La Ville d'Arles envisage donc le retour sous gestion publique de la restauration collective (écoles, CCAS, centre aéré,...)

Cette question était à l'ordre du jour du Comité Technique Paritaire de la Mairie d'Arles du 15 septembre 2011

Le CTP, comprenant des représentants du personnel, doit obligatoirement être consulté avant toute décision relative à l'organisation du travail au sein de la collectivité.

Il en est de même avec la CCSPL comprenant des représentants d'associations et d'organisations syndicales qui était réunie le 19 septembre.

Dans ces deux instances le projet envisagé a été adopté à l'unanimité.

Ci-joint la déclaration conjointe des représentants de la CGT

déclaration CGT CTP+CCSPL 19.09.11

Copyright © CGT ARLES